

Célébration de la messe des malades Communauté de Verneuil et des six clochers

Comme chaque année, la **Messe des Malades** sera célébrée dans les **HEPAHD, Maison de Retraite de Verneuil** en relation avec la **Journée de la Santé** :

Le vendredi 8 février à 15h EPHAD la Vernoline.

Le vendredi 1^{er} mars à 15h EPHAD la Vannerie

"A cette occasion, l'onction des malades sera proposée à ceux et celles qui le désirent"

L'onction des malades doit en effet être célébrée le plus souvent possible dans une communauté. Il est souhaitable que les : Parents, amis, soignants, accompagnateurs et membres de la communauté paroissiale entourent les malades de sollicitude, de tendresse, chantent et prient avec eux et pour eux.

Le sacrement de l'onction des malades demande une préparation avec le prêtre ou les membres de l'Aumônerie, **il est célébré par le prêtre.**

L'essentiel de la célébration de ce sacrement consiste en deux éléments :

- **L'imposition des mains**, geste qui appelle la descente de l'Esprit Saint, se fait en silence
- **L'onction**, faite sur le front et les mains du malade avec "l'huile des malades" est accompagnée d'une prière.

Pourquoi ce sacrement ?

L'Onction des malades n'a pas pour but de préparer à la mort mais d'aider à la guérison ou, en ce qui concerne les personnes âgées, de les reconforter dans leur faiblesse grandissante et leurs infirmités.

Par ce sacrement de l'Onction, **le Christ** vient vers le malade pour l'apaiser, lui rendre confiance, lui pardonner ses faiblesses et le fortifier ainsi moralement face à la maladie.

Le malade, la personne âgée, par ce sacrement est en lien avec toute l'Église et la communauté chrétienne. En effet, l'huile des malades est bénite, lors de la "messe chismale" célébrée pendant la Semaine Sainte par l'Évêque, entouré de tous les prêtres du diocèse.

Ce sacrement était déjà donné dans la première communauté chrétienne. Dans l'évangile, nous voyons les Apôtres qui, envoyés par Jésus, "*faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades, et les guérissaient*"

Si vous désirez recevoir ce sacrement, renseignez-vous auprès de l'équipe de l'Aumônerie d :

Père Floribert - 07 52 22 31 88 email - florimavungu@yahoo.fr